

# LE MAG DU PUY

SAINTE-RÉPARADE

N°2

Février - Mars 2009

■■■ AGIR AU QUOTIDIEN

**37** cm de neige !

■■■ ÇA BOUGE AU PUY

**Montant record**  
récolté pour le Téléthon 2009

■■■ DOSSIER

Vers un développement  
**réfléchi** du village



VILLE DU PUY  
SAINTE-RÉPARADE



# SOMMAIRE

## ■ Agir au quotidien

6-7

37 cm de neige

## ■ Ça bouge au Puy

8-10

Fêtes, Culture, Sport, Solidarité et Cérémonies

## ■ Le monde des petits

11

En images

## ■ Rencontres

12

Portraits de Rose Michel et David Mouttet

## □ Citoyenneté

13

Résumé du dernier conseil municipal

## ■ Vie démocratique

14

Libre expression des élus

## ■ Jour après jour

15

Etat civil et hommages



## □ Dossier

4-5

*Vers un développement réfléchi du village*

### Horaires de la Mairie

#### Accueil / Etat Civil

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 12h  
fermée l'après midi  
(mais accueil téléphonique opérationnel)
- Samedi de 9h à 12h

#### Contact

Tél. : 04 42 61 82 36  
[contact@mairie-lepuysaintereparade.fr](mailto:contact@mairie-lepuysaintereparade.fr)

#### Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

#### Police Municipale

- Du lundi au vendredi de 8h à 18h
  - Samedi de 8h à 12h
- Tél. : 04 42 61 82 90

#### N° Elu d'astreinte en cas d'urgence

en dehors des horaires d'ouverture  
Tél. : 06 68 48 51 49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot  
Rédaction : Anne-Claire Friehe  
Photos : Mairie du Puy-Sainte-Réparate  
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :  
N° siret 410 778 674 000 37  
Imprimé sur papier recyclé Cyclus 



**A**vant tout, qu'il me soit permis de vous faire part de ma très vive émotion devant les innombrables messages de bons vœux que vous nous avez transmis. Cela nous encourage à poursuivre la gestion de la commune avec la même détermination, la même implication et la même rigueur.

La situation financière difficile et la faiblesse des moyens actuels ne nous permettent pas d'envisager la réalisation immédiate de tous les projets. Avec de nécessaires arbitrages dans les investissements, la machine municipale se remet progressivement mais fermement au travail.

Au-delà de l'intendance quotidienne, des multiples préoccupations individuelles auxquelles nous essayons de répondre à chaque fois, il nous semble impératif d'approfondir les réflexions sur les aménagements du village en concertation avec les administrés (commissions de travail mises en place sur l'urbanisation, la valorisation des bords de Durance, l'accompagnement des jeunes, le Plan Communal de Sauvegarde).

A l'aube de l'année 2009, nos priorités se concentrent sur les travaux urgents comme la rénovation de certains équipements (toitures, entretien des chemins ruraux, réfection du troisième cours de tennis, siège du boulodrome, maison des associations, sécurisation du gymnase Cossec), la création de la nouvelle station d'épuration, la réalisation d'un parking provisoire au Hameau des Goirands, l'amélioration de la sortie de la place Louis Philibert. L'arrivée d'un directeur des services techniques doit permettre de mieux coordonner l'équipe municipale chargée de la propreté et des espaces verts.

Nous continuerons d'intensifier notre soutien aux "forces vives" de la commune : associations, commerçants, mais aussi notre aide aux personnes les plus fragiles.

Toute l'équipe municipale est à votre écoute, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Je vous souhaite à chacun et chacune d'entre vous une heureuse année de partage et de joie.

*Bien à vous*

**Jean-David Ciot**  
Maire du Puy-Sainte-Réparate

Les cartes de vœux de la mairie ont été commandées auprès d'un partenaire de la Fondation de France, à qui sont reversés 20% des ventes, au profit d'actions caritatives et sociales de l'association.



700 personnes réunies lors de la présentation des vœux de la Municipalité à la population.





# Vers un développement réfléchi du village



Le Puy dans les années 60...



...et en 2006

Dans le cadre de l'arrivée du projet ITER à Cadarache, l'Etat a décidé en 2005 la création de Zones d'Aménagement Différé (ZAD) sur certaines communes du Val de Durance. Cette perspective, parallèlement à l'arrivée du futur collègue, nous conduit à mener une réflexion globale sur le développement de notre village. Elle doit permettre de mieux cerner nos lacunes, nos besoins et nos perspectives d'évolution. Cette dernière doit être maîtrisée et respectueuse de notre identité.

**E**n préalable à cette réflexion, la municipalité a commandé à l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (l'AUPA) un diagnostic complet du fonctionnement urbanistique du village. Cet outil apporte une vision détaillée de la situation du village (en termes d'équipements, de population, de transports, de flux, d'habitat et d'identité). Il en précise les contraintes d'aménagement (géographiques, sociales...) et doit aiguiller la nouvelle municipalité, en concertation avec la population, dans les évolutions futures à proposer.

## Une identité fortement rurale

Trévarese, la Durance et le Luberon, la commune du Puy-Sainte-Réparate se caractérise par une identité rurale forte. La préservation des espaces verts est essentielle ; 98% du territoire est

classé en zone naturelle. Cette particularité constitue un attrait majeur pour notre commune, marquée par une qualité de vie séduisante. Elle implique un développement prudent et maîtrisé de l'urbanisation.

## Le centre : véritable pôle de vie à conforter

Le village s'articule autour de son centre, dense, équipé de commerces et services en nombre. Cette caractéristique devra être maintenue voire renforcée afin de continuer à dynamiser le tissu local des commerçants. Plusieurs hameaux historiques complètent ce cœur de vie, ainsi qu'un habitat diffus qui s'est développé depuis quelques années surtout au Sud du territoire.



Saint-Canadet

Avenue de la Bourgade

© AUPA

## DOSSIER

### Le saviez-vous ?

#### >> Qu'est ce qu'une ZAD ?

Les ZAD ont été créées à l'origine en 1962 dans un but anti-spéculatif : il s'agit de doter les collectivités publiques du moyen de contrôler le marché foncier, en se substituant à l'acquéreur éventuel d'un immeuble, situé dans des secteurs où elles envisagent des opérations d'aménagement, d'équipements collectifs ou la constitution de réserves foncières. Dans ces secteurs, est institué un droit de préemption limité à 14 ans à compter de l'acte qui crée la zone.

#### >> Les membres de la commission extra municipale de réflexion sur la ZAD

**Les élus :** Jean-David Ciot (Maire), Jean-Claude Nicolaou (1<sup>er</sup> Adjoint délégué aux travaux), Michel Reyre (Adjoint délégué à l'urbanisme), Sergine Saiz (Adjointe déléguée au développement économique), Philippe Foliot (Adjoint délégué au développement durable), Odile Imbert (conseillère municipale déléguée au transport), Bernard Chabalier (conseiller municipal délégué à l'environnement), Jacqueline Peyron (conseillère municipale déléguée aux commerces et services), Patricia Borricand (conseillère municipale de l'opposition), Henri Bringuier (conseiller municipal de l'opposition).

**Les personnalités de la société civile :** Gilbert Baras, Pierre Chayia, Christophe Chenaud, Christian Devos, Marc Gellato, Francis Jacquety, Robert Long, Benjamin Panichi, Franck Pascal, Gilbert Rey, Jean Trocello, Christine Venturini.

**Les institutions partenaires :** la CPA, le CAUE 13 et l'AUPA.

#### >> Permis de construire accordés

- Entre 1955 et 1969 : 268 permis
- Entre 1970 et 1989 : 1111 permis
- Entre 1990 et 2007 : 782 permis

L'évolution démographique et socioprofessionnelle de notre village a été marquée ces trois dernières décennies par un afflux important de population dans les années 80, en quête d'une meilleure qualité de vie. Cette situation subsiste actuellement avec un accroissement d'environ 30 foyers supplémentaires

#### Une population en augmentation constante

par an. 90% des habitations sont des résidences principales, parmi lesquelles 65% sont occupées par leur propriétaire. La typologie de la population puéchennaise fait état d'un revenu moyen plutôt en deçà de la moyenne des villages similaires du Pays d'Aix. Les classes d'âge s'avèrent relativement équilibrées, même si la part des plus de 40 ans augmente tandis que celle des 20-39 ans diminue.

Il n'existe quasiment pas de logements vacants. La part des logements aidés, 10% du total des habitations, mérite d'être développée, afin de répondre aux seuils fixés par la loi et à la demande émanant principalement des "enfants du village". Ce constat doit conduire à une réflexion sur une progression des logements aidés,

sous forme de petites unités réparties sur la commune ce qui assurerait une véritable mixité sociale. Le Puy-Sainte-Réparate bénéficie d'un nombre d'équipement publics, de loisirs et sportifs très satisfaisant par rapport au nombre d'habitants, sauf en matière culturelle où les infrastructures apparaissent insuffisantes. Il est à noter que beaucoup d'équipements, vétustes et mal entretenus, requièrent des travaux d'aménagement, d'amélioration ou d'extension.

#### Un développement de l'urbanisation maîtrisé

Au plan des voies de communication, la situation s'avère plus complexe. En effet, l'état des lieux fait nettement ressortir une organisation du village Est-Ouest, traditionnelle dans les villages de Provence. Le développement urbain récent au Nord du village qui s'est constitué en ceinture fermée sans voie de circulation majeure Nord-Sud, rend difficiles des éventuelles extensions. L'implantation du collège à l'Est du territoire répond d'ailleurs à cette logique et s'appuie sur les voies existantes à sécuriser et à adapter notamment aux modes doux (vélos et piétons).

## Les enjeux du développement du Puy-Sainte-Réparate

- Assurer la préservation des espaces naturels et agricoles.
- Maîtriser le développement de l'urbanisation.
- Répondre à la demande de logements accessibles à tous.
- Adopter une gestion économe et réfléchie de l'espace respectueuse d'un développement durable.
- Intégrer totalement les nouvelles extensions au reste du village.
- Réhabiliter et développer les équipements publics communaux.

Le stade, un équipement dégradé







Des adolescents venus aider aux opérations de déneigement avec l'association Les Ados dans la ville.

**Cela fait plus de 40 ans que l'on n'avait vu cela, mémoire de Puéchen ! En quelques heures bonhommes de neige géants, igloos et manteau neigeux ont envahi le village mercredi 7 janvier. Si l'alerte à la neige était réelle, rien ne laissait présumer un tel volume, ce qui a créé la surprise.**

## 37 cm de neige !

**D**ès 7h le mercredi, une cellule spéciale a immédiatement été mise en place par la mairie avec tous les élus et le personnel mobilisé. Spontanément, plusieurs personnes de la commune sont venues apporter leur renfort. La priorité a été d'assurer les premières interventions auprès des personnes fragiles ou en difficulté, sur la base d'une liste nominative d'administrés et d'appels téléphoniques aux particuliers par le CCAS :

### Priorité aux personnes les plus en difficulté

livraison de médicaments ou de produits alimentaires, portage de repas chauds à domicile, convoyage de personnel médical. Les opérations de déneigement effectuées ce premier jour ont certes limité l'accumulation de neige dans certains endroits, mais n'ont pas eu l'effet escompté étant donné les précipitations de flocons continues jusqu'au soir.

Puis il a fallu pallier rapidement le manque de matériel disponible en mairie. Un engin prêté à la commune a été endommagé lors d'un raccordement de lame. Deux tracto pelles loués ont procédé au déblaiement, salage et sablage, en premier lieu devant chez les médecins, sur les chemins des personnes travaillant dans le secteur médical et en centre ville, puis sur les écarts en fonction des urgences.

L'implication de différents corps de métiers (CCFF, pompiers gendarmerie...) alliée à celle des personnes individuelles (dont plusieurs adolescents), a été précieuse. Par mesure de sécurité, compte tenu du danger lié à la toiture, sur recommandation des pompiers, les écoles sont restées fermées jeudi et vendredi. Les familles en ont été prévenues individuellement par téléphone par les services municipaux et un service de garderie a été organisé pour les enfants de parents en difficulté ainsi qu'à la crèche. Finalement la conjugaison des actions de tous a permis l'installation du marché dimanche sur la place du village, avec des forains heureux de pouvoir enfin travailler.

### Le déneigement ralenti par l'absence de matériel

### Les familles averties de la fermeture des écoles pour raisons de sécurité

Si toutes les urgences ont pu être traitées sur le village, cet épisode climatique d'exception a rappelé l'importante nécessité de mettre en place un Plan Neige permettant l'enchaînement de procédures rapides et précises dans un contexte similaire, mais également l'acquisition de nouveau matériel qui fait actuellement défaut. ■

## breves

### >> Obligation de déclarer les puits et forages

Par décret du 2 juillet 2008 complété par l'arrêté du 17 décembre 2008, il est dorénavant obligatoire de procéder à une déclaration en mairie de vos puits et forages. Pour tout nouvel ouvrage de prélèvement, il convient de présenter votre déclaration au plus tard un mois avant le début des travaux, et apporter l'analyse de la qualité de l'eau, si elle est destinée à la consommation humaine, dans un délai d'un mois suivant

l'achèvement des travaux. Cette analyse ne se fait plus par la DDAS, mais, à votre charge, par le Laboratoire Départemental d'Analyse des Bouches du Rhône (LDA 13 - Tél. : 04.91.10.90.00). Pour tout ouvrage antérieur au 31 décembre 2008, la déclaration doit être réalisée d'ici le 31 décembre 2009.

**Renseignements au service urbanisme en mairie : 04.42.61.82.36.**

### >> Tri des déchets : Le Puy mauvais élève...

Notre village se situe parmi les communes les moins disciplinées en matière de tri des déchets. Alors ayez le réflexe recyclage : utilisez les bacs de tri à disposition sur tout le territoire...

### >> Des numéros d'habitations pour tous

Les logements sans numéro sont en train d'être répertoriés sur toute la commune. Les premiers habitants à recevoir leur plaque de numéro seront ceux de Saint Canadet et des Goirands, où le recensement est achevé.





## Le collège et la révision du POS présentés en réunion publique

Le 11 décembre près de 200 personnes étaient réunies dans la salle des fêtes du Puy-Sainte-Réparate pour assister à la présentation du nouveau projet de collège dont l'ouverture est prévue en septembre 2012.



- 1 Dépose minute autocar
- 2 Dépose minute
- 3 50m/entrée collège
- 4 Esplanade de dépose minute des élèves
- 5 Raquette de retournement à intégrer :  
- soit dans l'amorce de la futur voie;  
- soit dans le parvis de l'éventuel centre aéré
- 6 Flux piéton - cycles vers village
- 7 Accès VL et Bus par le village
- 8 Zone de dépose minute complémentaire

La réunion publique a permis au maire Jean-David Ciot, en présence du Conseiller général Jacky Gérard et du maire de Saint Estève Janson, Jean-Pierre Dufour, de rappeler l'historique du dossier, évoquée dans le premier numéro de ce magazine. Jacky Gérard a salué l'avancée de ce nouveau projet et confirmé l'appui du Conseil général, principal financeur du collège, sur les aménagements de sécurisation des accès au futur établissement. La réunion a été l'occasion de présenter les différents

modes d'accessibilité, sujet focalisant beaucoup d'attention et sur lequel plusieurs questions ont été posées par le public. Il a été rappelé que la sécurisation aux abords du site reste la priorité de cette implantation. La circulation étudiée notamment par les Conseillers Municipaux Genevieve Duviols et Rodolphe Redon est axée sur la séparation des voies de déplacements dits en mode "doux" (vélos, piétons) et des déplacements "durs" (bus, voitures). ■

## Accompagner les jeunes vers l'emploi

**La Mission locale aide les jeunes dans leur parcours de qualification et d'insertion professionnelle et sociale.**

C'est au Puy que se situe l'antenne de la Mission Locale du Pays d'Aix pour le canton. Dans les locaux de l'avenue de l'Ancienne Poste, les jeunes (16-25 ans) peuvent bénéficier de conseils et d'accès à l'information relative à l'emploi sur le bassin local, aux opportunités de formation. Un soutien dans leur vie quotidienne (problèmes de santé, logement, accès à la culture et aux loisirs...) y est aussi proposé. ■

### PERMANENCES :

Accueil de 8h30-12h30 et de 13h30 à 17h30  
(fermeture à midi le vendredi)

Pour prendre rendez-vous avec une conseillère,  
merci d'appeler le : 04.42.61.92.50  
ou d'envoyer un courriel : [puy@ml-pa.org](mailto:puy@ml-pa.org)

Les sites à connaître • [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr) • [www.pacajob.com](http://www.pacajob.com) • [www.centraljob.fr](http://www.centraljob.fr) •  
<http://ml-pa.org/> • <http://www.yakaz-emploi.fr/emploi-le-puy-sainte-reparate-13610>



**A noter :** Des permanences de Proman (intérim), Heda (public handicapé), et Le Pas pour l'Emploi ont également lieu régulièrement dans les locaux de la Mission Locale.  
Renseignements : 04.42.61.92.50

## breves

### >> La nouvelle Station d'Épuration pour 2010

L'acquisition des terrains choisis pour la future station d'épuration de capacité 6500 équivalent habitants est effective depuis mi-janvier. La nouvelle STEP sera située toujours quartier des Escondamines, en dehors de la zone inondable. Les travaux devraient démarrer courant 2009. Bernard Chabalière, délégué à l'environnement et à l'assainissement, achève de travailler sur un choix de technologies plus écologiques.

### >> Une clôture = une déclaration préalable en mairie obligatoire

Afin d'harmoniser l'architecture des habitations du village, toute installation de clôture est soumise à une déclaration préalable auprès du service urbanisme de la mairie.

### >> Du mieux dans les transports en commun

Après plusieurs concertations avec les services de la CPA, sous l'égide d'Odile Imbert, conseillère municipale déléguée au transport, l'amélioration dans les dessertes de cars, notamment scolaires, a été manifeste.

### >> La TNT bientôt au Puy

Suite à plusieurs interventions de la Municipalité auprès des services concernés (CPA, CSA), notre commune fera partie du prochain plan d'installation de diffusion TNT, sur lequel nous vous tiendrons informés.

### >> Prévenir les cambriolages

Outre les précautions indispensables de sécurité précédant votre départ en vacances, il est possible de faire appel à la Police Municipale afin de bénéficier de l'opération Tranquillité Vacances qui assurera des patrouilles de surveillance de votre domicile en votre absence. Renseignements : 04.42.61.82.90. N'hésitez pas également à alerter les agents de Police si vous remarquez une présence inhabituelle chez des voisins absents.

### >> Vigilance avec les cendres chaudes

Ne jetez pas vos cendres de cheminée dans les containers à ordures avant refroidissement, plusieurs départs de feu ont été observés dernièrement...



## ■ ■ ■ ÇA BOUGE AU PUY - Festivités

### C'était Noël au Puy



Petit train, maquillage des enfants, chocolat chaud ou encore chalet du Père Noël ; le Comité des fêtes et le Syndicat d'Initiative ont grandement contribué aux animations de Noël dans le village, orchestrées par Muriel Weitmann, Adjointe aux fêtes et animations.

Les Anciens se sont retrouvés le 17 décembre dans une salle des fêtes joliment décorée par Lucienne Delpierre, Adjointe déléguée aux seniors, pour un goûter de Noël... qui s'est prolongé en dansant jusqu'en début de soirée.

## Le vin nouveau du Puy



**Samedi 18 octobre s'est déroulée la première Fête du Vin nouveau au Puy-Sainte-Réparate.**

En partenariat avec la municipalité, le Comité des fêtes a réuni les producteurs locaux (Château Paradis, Château Lacoste, Domaine de Fonscolombe, Cellier des Quatre Tours), fierté de notre terroir. Toute l'après-midi,

place Louis Philibert, les amateurs ont visité les stands de dégustation dans une ambiance jazzy assurée par le Big Band de Cavaillon.

Une démonstration de pressage à l'ancienne avec un fût récupéré dans l'ancienne cave coopérative du village a séduit les plus petits qui ont savouré le jus de raisin comme il se doit. ■



### Et aussi

- **19 Octobre** : les Puces de couturières organisées par le Centre Socioculturel ont réjoui des centaines de petites mains habiles...
- **8-9 Novembre** : gros succès et belles affaires pour la grande braderie d'automne de la Croix Rouge et du CCAS.
- **15 Novembre** : jouets, jeux et peluches à petits prix grâce à la Bourse aux jouets du Centre Socioculturel.
- **19 décembre** : le Père Noël a visité Saint Canadet...
- **20 décembre** : Guignol et son compagnon Gnafron ont amusé les tout petits sur la place du village.

## Un réveillon de la Saint Sylvestre haut en couleurs

La première édition de ce réveillon organisé par le Comité des fêtes et la mairie avait pour objectif de renforcer le lien social et de permettre à chacun de fêter dignement 2009.

Les 130 convives ont été accueillis autour de grandes tables carrées conviviales disposées dans la salle des fêtes, avec un billet de banco en surprise sous l'assiette (pas de gagnant millionnaire ce soir-là !). Un passage à la nouvelle année dans la gaité, le partage et la gourmandise.

Retrouvez toutes les animations culturelles, festives et sportives du village dans l'ACTU et sur [www.si-lepuy.fr](http://www.si-lepuy.fr)



Tous les mois

## ÇA BOUGE AU PUY - Culture

# Les Rendez-vous culturels du Puy

Les Rendez-vous culturels du Puy vous proposent tous les mois une représentation à prix très modéré, véritable invitation à l'évasion : musique, théâtre, danse, expositions... Cette programmation municipale proposée par Maryvonne Pestre, conseillère déléguée à la culture, en partenariat avec le Conseil général ou la Communauté du Pays d'Aix, permet à tous de vivre des instants de détente et de plaisir, de découvrir de nouveaux univers artistiques. L'occasion de rappeler à chaque fois le rôle essentiel de la culture, fédératrice, porteuse d'un esprit de tolérance et d'ouverture.



**En novembre**

### **"L'accompagn'actrice"** a fait son one-woman show

Inspirée par Buster Keaton ou Chaplin, la talentueuse Anne Gastine a interprété une pianiste accompagnatrice qui se met à dire tout ce qu'elle a sur le cœur, entraînant ainsi son public dans un tourbillon d'humour et d'émotion. Un feu d'artifice de notes et de mots.

**En décembre**

### **"Le père Noël est une ordure"** sur scène

Le comique des répliques devenues cultes et le talent d'une troupe locale, Les Enfants Perdus, ont assuré le succès de cette représentation à laquelle 135 personnes sont venues assister. Les comédiens ont su trouver le ton juste, en restant très proches du texte original créé par la troupe du Splendide.

**En janvier**

### **Salle comble**

pour l'Orchestre philharmonique de la CPA

Sous la direction du nouveau chef Jacques Chalmeau, l'orchestre philharmonique du Pays d'Aix a donné le meilleur de lui-même ce soir-là dans la salle des fêtes du Puy-Sainte-Réparate, qui affichait complet pour l'occasion. Le public a pu apprécier des extraits d'œuvres de Beethoven, Brahms et Mendelssohn, avec une timbalière remarquable surplombant l'ensemble.



## Et aussi

**En octobre et décembre**

Expositions artistiques au Syndicat d'Initiative

**14 décembre**

Représentation théâtrale "Flash" du centre Socioculturel.

**Commémoration du séisme de 1909**

Le 11 juin prochain sera commémoré le centième anniversaire du séisme qui avait gravement affecté notre région. Parmi les animations prévues, une exposition retracera cet événement. Aussi, nous recherchons tous les documents relatifs au séisme (photos, cartes postales, livres,

journaux d'époque...). Merci de contacter Viviane Lecuire, élue déléguée au patrimoine, si vous pouvez apporter votre contribution à cette recherche, au : 06.15.33.22.38 ou 04.42.61.93.87.



## La Fête de Sainte Réparate



Douceur et magie des lieux ont imprégné cette nouvelle édition de la fête de Sainte Réparate sous l'égide de *La Respélido*. Ce dimanche 12 octobre, après une messe en provençal, plus de 350 convives ont partagé un déjeuner champêtre sur le banc de la chapelle, au sommet du village au pied de la Quiho. Les pois chiches récoltés durant l'été étaient à l'honneur.



De nombreux bénévoles investis dans cette journée de solidarité



Succès notoire pour les voitures de collection



Grande démonstration de danse country



200<sup>e</sup> voiture lavée par Les Ados dans la Ville et l'entreprise Frenet

## Solidarité

### Montant record récolté pour le Téléthon 2009 au Puy

**18 923,09 €** : C'est le montant, doublé depuis l'an passé, des sommes récoltées de fin novembre à début décembre lors de nombreuses animations qui ont réuni un public très diversifié au Puy-Sainte-Réparate.

Lavages de voitures, créations manuelles des enfants, loto, tombolas, soirée dansante, manège, baptêmes à bord de voitures de collection, théâtre, spectacle pour jeune public, danses, course relais de 23 heures, mini parcours sportif, trial de moto ou encore concours de tir à l'arc ; plusieurs associations, bénévoles et commerçants locaux ont impulsé cet élan de générosité. Merci à Bertrand Renier, trésorier du Téléthon pour Le Puy, à Brigitte Panichi, Adjointe déléguée aux affaires sociales et coordinatrice de la manifestation, ainsi qu'à tous les bénévoles pour ces journées réussies de solidarité et de convivialité. ■

### Un nouveau ring pour la boxe anglaise au Puy-Sainte-Réparate

Le ring de boxe mis à la disposition par la municipalité à la section boxe du Budo Boxing Club a été inauguré Jeudi 29 janvier en présence du maire Jean-David Ciot, du conseiller municipal Remi Di



Maria, délégué au sport, des adhérents du club et d'Olivier Toury, tout nouveau président du BBC. Les deux entraîneurs, Fred et Paolo, qui ont fait de leur sport une profession de foi, proposent plusieurs cours de boxe anglaise à leurs quarante licenciés, dont quelques filles, dans une des salles du gymnase du Cossec. Deux de leurs jeunes boxeurs, Kevin et Cyril, ont déjà des résultats prometteurs et concourent actuellement pour le Championnat de pré-combat départemental. Bonne chance à ce jeune club qui n'a que quatre ans d'existence, et qui va désormais pouvoir s'entraîner dans de meilleures conditions avec ce ring. ■

## Cérémonies officielles

### Le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale



photo C. Jumeau

Le travail de mémoire collective concerne toutes les générations

Ce 11 novembre 2008, après une célébration matinale en l'église du Puy-Sainte-Réparate, des dépôts de gerbes au Monument aux Morts du cimetière de Saint Canadet, de Saint-Estève-Janson et du Puy-Sainte-Réparate ont eu lieu en présence d'une nombreuse assemblée. Monsieur Cosentino, Président de la Section Intercommunale de l'UNC, a lu au public la lettre de Monsieur le

Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Les enfants des écoles ont entonné La Marseillaise puis Jean-David Ciot, Maire de la commune, a prononcé son allocution en rappelant le déroulé de ce premier conflit mondial meurtrier et interminable, l'impact du deuil collectif mais aussi de tous les deuils personnels que chaque famille a dû surmonter à cette époque.



# En images

La rentrée est loin maintenant, chacun a pris ses marques, en classe, chez la nounou ou à la crèche et nos petits ont achevé un premier trimestre en beauté avec des spectacles qui leur ont laissé des souvenirs plein la tête.



**“Les rendez-vous culturels du Puy” a proposé fin octobre une représentation originale et humoristique autour du mystère de la naissance des bébés (“D’où je viens d’où...”)**

**Les élèves fêtent Noël en classe...**



**... et s’enthousiasment pour Jimmy le ventriloque**



**A la crèche, les tout-petits ont goûté avec le Père Noël et participé au conte musical africain “Dounia”.**

## Une classe de mer au Frioul...



Deux classes de l'école élémentaire ont séjourné une semaine au Centre Léo Lagrange de l'île du Frioul mi-novembre dans le cadre d'un projet pédagogique sur l'environnement méditerranéen et la pratique maritime. Chaque classe a suivi trois navigateurs pendant toute la course du Vendée Globe. Ce séjour à la mer a permis aux CE2a de Madame Notarianni et aux CM2b de Madame Le Frapper d'adopter le pied marin, tout en découvrant la faune et la flore maritimes, tout en se sensibilisant aux aspects écologiques et à la préservation de cet environnement. Les prochains heureux élus à partir en classe découverte nature se rendront à Fontaine de Vaucluse et aux Salles sur Verdon au mois de mars. ■

## brève

### » Du conte pour les petits

Orlane Berge, conseillère municipale en charge de la petite enfance, propose une animation pour les 0-3 ans en partenariat avec une association. “Lis-Relie” invite vos enfants à un voyage imaginaire. Premier rendez-vous : mercredi 18 mars à 10h dans la salle polyvalente de l'école maternelle.

## David Mouttet

### La passion du terroir

**S**on village et son métier, David Mouttet les a dans le sang. Dans sa famille, on est agriculteur de père en fils depuis des générations. Issus de Puyricard, ses ancêtres étaient déjà ménagers puis métayers. Vers 1850 ils s'installent au Puy-Sainte-Réparate en tant que fermiers. Progressivement son grand-père a commencé à racheter quelques terres qu'il exploitait. Tout comme son père et son oncle, avec lesquels il a longtemps travaillé de concert, David a perpétué la démarche si bien qu'il cultive aujourd'hui, à 40 ans, une centaine d'hectares autour des Goirands et au-delà.

Son métier est une vocation. Depuis tout petit - il accompagnait son

**David Mouttet  
affiche clairement  
son amour  
pour son métier**

père et son oncle dans les champs -, il voulait "faire pousser des trucs".

En dépit des quelques mises en garde de ses parents contre la difficulté du métier, il concrétise son projet. Après avoir suivi un parcours

scolaire traditionnel il passe son brevet de technicien puis un BTS de production végétale. S'il a pu se lancer ainsi, précise-t-il, c'est en partie grâce à l'aide de sa famille, aussi bien en termes de terres que de matériel. Il comprend aujourd'hui la difficulté pour un agriculteur de s'installer en tant qu'exploitant, ce qui demande d'importants moyens et un savoir-faire souvent acquis par transmission. David demeure cependant encourageant sur cette vocation et appelle la nouvelle génération à de l'audace car cela en vaut "vraiment le coup". Sensible à cette difficile relève de la profession, il intervient ponctuellement auprès de jeunes agriculteurs en formation.

Malgré les 70 heures hebdomadaires de travail en été, malgré le peu



de vacances qu'il s'octroie (les voyages à l'étranger se font surtout pour des séminaires agricoles), David Mouttet affiche clairement son amour pour son métier. Etre "en phase avec son terroir", respecter la nature tout en tentant parfois de la défier, travailler sans monotonie - car si les cultures sont les mêmes, elles ne se font jamais de la même façon - ; autant de satisfactions qu'il retire au quotidien. Dans les périodes intensives, son épouse et sa petite fille l'accompagnent sur les terres afin de profiter un peu plus de lui mais aussi pour lui donner un coup de main !

Blé dur, maïs, (jusqu'à 500 tonnes produites chaque année), pommes de terre (près de 300 tonnes dont la succulente Mona Lisa "de Pertuis", spécialité locale), carottes et courges : sa production suit les saisons, écoute la nature et bénéficie d'un traitement dit "raisonné". Pas plus de deux traitements par an sont apportés aux cultures, soumises à des contrôles réguliers par le ministère de l'Agriculture ou les centrales d'achat à qui il vend ses récoltes. Les déchets des récoltes sont enfouis, les champs ne sont labourés qu'une année sur trois et des engrais verts sont semés entre deux cultures : c'est une agriculture traditionnelle et réfléchie, qui s'appuie habilement sur les nouvelles techniques d'agriculture mécanisée.

En insistant sur le rôle fondamental des agriculteurs sur le territoire communal, David Mouttet voit juste. L'activité agricole au Puy permet aujourd'hui de maintenir le niveau des nappes phréatiques et d'entretenir tout le réseau de canaux d'irrigation, essentiel pour limiter les débordements du pluvial en cas de fortes pluies. De plus, la vivacité de l'agriculture au Puy façonne le paysage et participe au maintien de l'identité rurale de la commune. ■

## Rose Michel

### 100 ans de vie au Puy-Sainte-Réparate

**R**ose Michel voit le jour au Puy-Sainte-Réparate, dans le quartier de La Tuilerie, le 12 décembre 1908. Elle passe son enfance dans la ferme de ses parents au hameau du Perroquet. Vers l'âge de 15 ans, elle entre à l'usine *Rénéric*, où l'on fabriquait des tuiles dont la légende dit que certaines étaient façonnées sur les cuisses des femmes. En 1930, elle épouse Raymond Michel. Les époux s'installent dans le quartier des Gaix en 1963. Rapidement la famille s'agrandit et de leurs trois enfants

naîtront ensuite quatre petits-enfants, puis six arrière-petits-enfants.

Amoureuse de son village et de la culture provençale, elle a toujours été membre de *La Respelido*, association qui perpétue les traditions locales. Rose n'a pas manqué de transmettre sa passion à sa descendance, sa fille Paule étant vice-présidente de l'association aujourd'hui.

Le 12 décembre dernier, Rose Michel a fêté ses 100 ans à la maison de retraite des Lubérons, où elle réside depuis 2007, entourée

de ses proches, du Maire et d'élus du village, de Joan Orcier, directeur des Lubérons, de son équipe et des résidents, ainsi que de ses anciens voisins du quartier des Gaix. Pour cette occasion exceptionnelle, une journée de fête était organisée pour elle : danse provençale avec *La Respelido*, exposition de photos sur sa vie et l'Histoire qui a jalonné ces cent années, lecture d'un poème écrit par Raoul Valence, repas avec ses proches, spectacle de magie et goûter avec tous les pensionnaires des Lubérons. ■



Rose Michel fête ses 100 ans aux Lubérons aux côtés du maire Jean-David Ciot, et du Directeur de la maison de retraite, Joan Orcier.



# Résumé du Conseil municipal

## du 8 décembre 2008

Le maire a tout d'abord porté à la connaissance du Conseil les éléments suivants : les dégradations du sol de la place Louis Philibert ont été constatées par un huissier, le Préfet dénonce la procédure de marché public de ladite place pour vice de procédure, la Mairie a exercé son droit de préemption sur les parcelles situées derrière le monument aux morts afin d'envisager des aménagements pour améliorer le square ainsi que le stationnement.

### Plus d'une vingtaine de délibérations ont été adoptées au cours de ce conseil

**P**lusieurs concernaient la **nomination et/ou le remplacement de membres** au sein de commissions, organismes extérieurs, groupes de travail et conseils d'administration.

Un groupe de travail destiné à valoriser les sites de Durance et du canal de Marseille ainsi qu'un Comité de Pilotage pour la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde ont vu le jour lors de cette séance, au cours de laquelle le Maire a rappelé son souhait de voir les élus de l'opposition participer à ces travaux.

**En termes d'urbanisme**, la décision a été prise de soumettre à nouveau les clôtures à une autorisation préalable, afin d'assurer la cohérence architecturale et une meilleure gestion de l'aspect extérieur des constructions. D'autre part, suite au Conseil du 7 juillet dernier qui avait validé l'intention d'achat des nouveaux terrains d'assiette de la station d'épuration, l'acquisition des parcelles concernées a été adoptée, dans les conditions exposées en séance (pour un coût d'achat de 31 251 €). Enfin, conformément au souhait de l'ensemble des copropriétaires du lotissement St Michel, les voies roulantes du lotissement ont été transférées dans le domaine privé communal.

**Un troisième volet de subventions** pour 2008 a été attribué aux associations suivantes : Zeste d'Artistes (100 €), Coopérative scolaire maternelle Arc en Ciel (2 912 €), Coopérative scolaire élémentaire La Quiho (2 366 €), Coopérative scolaire St Canadet (2 500 €), Ensemble les parents d'élèves (420 €), le Comité des fêtes (3 000 €), l'AFM Téléthon (1 500 €). Puis la subvention de 170 000 € destinée au Centre Multi Accueil (Crèche La Farandole et accueil péri scolaire) a été acceptée, sous condition de conventionnement avec la mairie au regard du montant (supérieur au seuil de 23 000 €). Enfin, une aide de 4 960 € a été approuvée pour l'école la Quilho dans le cadre d'une classe de mer au Frioul (aide pour laquelle la commune va solliciter le Conseil Régional).

**En ce qui concerne l'eau et l'assainissement**, dans l'attente de l'achèvement du renouvellement de la Délégation de Service Public actuellement en cours, il a été décidé, après avoir consulté le Sous-Préfet, de prolonger le contrat actuel avec la SEM pour 9 mois, afin de garantir la continuité du service public. Le Conseil municipal a entériné les tarifs et activités proposées aux enfants pour les vacances d'hiver 2009 par la mairie.

Il a également adopté une **décision modificative du budget 2008**, destinée à régulariser des ajustements de crédits nécessaires suite aux sommes importantes liées aux embauches du 1er mars 2008 non budgétées par la précédente municipalité et au paiement des impayés d'assurance en 2007, non prévus au budget 2008 initial.

Sur le plan de l'organisation des services municipaux, un poste de cadre de catégorie B a été créé afin de pallier l'insuffisance d'**encadrement des services techniques**, en permettant le recrutement d'un Directeur. Enfin, en bref : un groupement de commandes avec plusieurs communes voisines a été mis en place afin de bénéficier de meilleures conditions pour l'acquisition de deux défibrillateurs ; la convention de gestion de fourrière automobile a été reconduite avec le garage Troin à Peyrolles ; la signature d'une convention triennale avec le Centre de Défense des Animaux de Marseille et de Provence a été votée afin notamment de se mettre en conformité avec la législation de plus en plus contraignante dans le domaine des chiens errants et dangereux ; ont été fixés les tarifs des droits de place pour le marché, les commerces ambulants, les manèges.

## Libre expression de la Majorité

Que chacun assume ses responsabilités. On ne peut pas avoir été le Premier Adjoint de l'ancien Maire, délégué aux Finances, pendant sept ans, avoir voté toutes les délibérations sans jamais exprimer aucune remarque, et refuser d'endosser le désastreux bilan y compris financier qui impacte lourdement l'avenir de notre commune.

Ceci dit, cette situation est loin de nous décourager. Notre enthousiasme et notre combativité à œuvrer pour le bien des administrés restent intacts. Notre présence sur le terrain est constante, tous les élus tiennent des permanences, nous essayons de répondre favorablement à tous nos administrés. L'implication de tous les élus dans la gestion quotidienne de la commune est totale, et s'est particulièrement illustrée au cours de l'exceptionnel épisode neigeux de cet hiver.

Nous avons mis en place les différents groupes de travail extra municipaux qui étaient prévus sur des sujets que nous estimons devoir aborder en concertation avec la population du Puy : devenir du village, valorisation des bords de la Durance, développement de l'activité sportive, épanouissement des jeunes, culture... La synergie porte ses fruits et les échanges s'avèrent

fructueux. Nous sentons le plaisir des Puéchens et des Puéchennes à prendre part à l'avenir et à la vie de notre village.

Notre action au quotidien a déjà permis à de nombreux dossiers restés dans l'impasse depuis des années de progresser. Nos efforts à réorganiser les services municipaux, en renforçant notamment l'encadrement, ont déjà commencé à améliorer les services au public ; il reste encore beaucoup de travail.

Nous poursuivons notre combat avec détermination, honnêteté et confiance au service de tous les habitants du Puy sans sectarisme.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU,  
Michel REYRE, Brigitte PANICHI, Sergine SAÏZ-OLIVER,  
Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN,  
Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE,  
Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL,  
Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE,  
Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS,  
Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

## Libre expression de l'Opposition

Un peu de sérieux s'il vous plait dans le bulletin municipal. Il est inexact d'écrire, dans un article sur le budget, que la baisse de la taxe foncière a déséquilibré le budget de la commune. Je tiens à préciser que la baisse du taux de 17,09 à 12,87 a été compensée à l'euro près par le reversement d'un complément de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle. Arrêtons de polémiquer, nos impôts ont augmenté, par la seule volonté de la majorité municipale, dans une période difficile pour nos compatriotes. C'est un fait et il faut l'assumer. Eh oui, il a neigé sur le puy. Cette chute de neige qui avait été annoncée par Météo France n'a pas été prise au sérieux. Conséquence : pagaille sur notre commune. Je pensais que notre nouvelle équipe dirigeante allait nous faire une démonstration de sa capacité à réagir avec rapidité, cohésion et organisation. Qu'avons nous pu constater : un village impraticable, des hameaux isolés pendant trois jours ; des personnels, abandonnés par les élus, ne pouvant donner de renseignements. En un mot : pagaille. Le manque de matériel s'est fait cruellement ressentir. On ne peut effectivement pas acheter un chasse-neige, mais il existe des matériels adaptables aux engins de voirie. Ce problème qui n'a pas été réglé par les municipalités précédentes mérite d'être étudié très sérieusement. Je voudrais conclure en souhaitant aux habitants du Puy une très bonne année 2009.

Henri BRINGUIER

En ce début d'année nous vous adressons tous nos vœux. Nous n'ignorons pas que 2009 s'annonce difficile. Soyez assurés qu'étant élus municipaux, nous nous impliquons plus que jamais à vos côtés. C'est dans cet esprit d'engagement et de solidarité que nous travaillerons avec l'équipe municipale.

Nous saurons également assumer notre devoir d'élus de l'opposition, et rester les porte-paroles de vos attentes et mécontentements, comme ce fut le cas lors de l'épisode neigeux de ce début d'année. Comment ne pas regretter le réel manque d'anticipation de la municipalité, alors que les conditions météo alarmistes se confirmaient de jour en jour ! Conscients de l'intérêt général, nous nous sommes ralliés à la cellule de crise mise en place, accompagnés dans cette tâche par le CCFF, tant critiqué lors de sa création par des élus siégeant dans l'actuelle majorité. La présence toujours plus nombreuses des Puéchens lors des manifestations de notre village, témoigne de votre intérêt pour la vie du Puy, elle nous motive d'autant plus : nous serons une force de propositions, et non une opposition stérile trop occupée à critiquer pour agir.

Patricia BORRICAND, Claude AUBERT, Christian JUMAIN.



# Hommage à Claude Salenc

**L**e docteur Claude Salenc est parti au printemps sans avoir jamais cessé de combattre le mal qui a fini par l'emporter. Pourtant, c'est en vainqueur qu'il est parti entouré de l'amour des siens, de l'admiration et de l'affection de ses amis. Dentiste depuis 40 ans au Puy-Sainte-Réparate, il en était une des personnalités les plus connues, les plus recherchées.

## Un personnage attachant et populaire

Bridgeur de haut niveau, golfeur émérite, il a participé à la création du Tennis club puéchen dont il était un adhérent assidu. Il se passionnait pour la pétanque à "La Boule Indépendante", faisait son marché le dimanche matin, jouait au PMU presque quotidiennement.

Son sourire, sa bonne humeur, sa convivialité et ses traits d'humour faisaient de lui un personnage attachant et populaire. Sans lui, Le Puy-Sainte-Réparate ne sera plus tout à fait le même. Mais la maison familiale est là, ses enfants (trois garçons, une fille), tous anciens de la "communale" y reviennent souvent rejoindre Dominique, son épouse, et retrouver les souvenirs d'enfance qui, grâce à eux deux, les ont construits. ■

# Marcel Rey

**N**atif du village du Puy, Marcel Rey était un grand sportif, fanatique de vélo sur lequel il a parcouru la France, la Belgique, la Hollande et la Suisse. Entré volontairement dans les rangs de la Résistance à 19 ans, il fut titulaire de plusieurs croix et médailles d'honneur.

Il poursuivit sa carrière pour rejoindre Louis Philibert à la mairie du Puy-Sainte-Réparate comme secrétaire général en 1956. Pendant près de 40 ans il œuvre efficacement auprès du premier magistrat de la commune pour le bien public.

Toujours prompt à rendre service à la population, il était reconnu pour son dévouement et sa maîtrise des dossiers communaux. Marcel Rey s'est éteint le 7 juin 2008. ■

## NAISSANCES

### Octobre 2008

30 GUILBAUD Nathan Jean-Jacques

### Novembre 2008

03 THO Lysianne Mélynda Bénédicte

05 BONNEVILLE Maïa Gaétane

21 HALTE Noémie Lola

22 BERTRAND Louis Ange

### Décembre 2008

08 GUIOT Louis Alexander Claude

17 FADGYAS Charlotte Eva

27 ESTEVE Louis Romain Denis

30 MACHELAT-GIRON Victor Ludovic

31 GAUDIOSO Mathis Thierry

31 MARTIN Hector Joseph

### Janvier 2009

11 DELVALLÉE Maïna Amandine

12 IDRISSE-OUAGGAG Mohamed-Ayoub

12 MICHAUX Liam

14 HARDOUIN Jimmy

## MARIAGES

### Novembre 2008

22 DALMAS Tony Richard Patrice et BOVRY  
Christiane Sonia Marie-Thérèse

### Janvier 2009

03 IDRISSE-OUAGGAG Kamal et TENNIA Nawal

## DÉCÈS

### Octobre 2008

02 LHOSTE René Gustave

15 DE PEYER FAVRE Antoinette Marguerite

17 BRUZAC BUONO Marthe Marguerite

18 GALEOTTI MAGNETTO Vienna

20 FERRENQ BOUQUIN Palmyre

26 DUBOST BAYLE Germaine Louise

27 IRLÉS GARCIA Edith Joséphine

### Novembre 2008

03 DEJOSSO César Marius

05 RICHARD RAYMOND Monique Marguerite

17 JAIAOU El Mokhtar

26 REYRE Yves Léon Marius

29 PASERO BOREL Adèle Catherine Magdeleine

### Décembre 2008

07 LEJOP René Jean-Louis François

12 MARTINEZ-GOMEZ

MARTINEZ-TENDERO Hortensia

12 LIOTTA MADDI Francesca

14 TESSIER ROUVIER Suzanne

16 BLANC Léopold Irénée Pierre

19 PETROLESE VENTIMIGLIA Joséphine

21 PLAUCHUD Réald Fontaine Louis

29 GUIS CLAUSS Janine Elise Joséphine Ida  
Célestine Eliane

### Janvier 2009

08 BOURREL Georgette Paulette

21 GUTIERREZ RUIZ Joséphine

### Erratum

Dans le dernier magazine, il fallait lire Décembre 2007 (au lieu de 2008) dans la rubrique Décès.

Ont été oubliés :

LAGIER Nadine décédée le 4 décembre 2007

REY Marcel décédé le 7 juin 2008



Vernissage des œuvres  
des petits créateurs  
en herbe avec Zeste d'artiste



Duo lors du repas  
des adhérents  
du foyer les Cigales



La fête du Vin Nouveau



Présentation des vœux  
de la Municipalité aux habitants



Gouter de Noël  
des Anciens



Les Anciens partagent le gâteau des rois



Fête de Sainte Réparate avec La Respélido



Fête de Noël dans le village



Retour en images sur les festivités... voir aussi p 8